

QUÉBEC – La somptueuse prime de départ versée au candidat libéral dans La Pinière, le Dr Gaétan Barrette, par la Fédération des médecins spécialistes, a créé un certain malaise, en ce 29e jour de campagne.

Le choix du Dr Barrette de quitter le mois passé son poste de président de ce syndicat pour devenir candidat libéral a fait de lui un millionnaire. Il a reçu 1,2 million \$ en prime de départ pour ses huit ans passés à la tête du syndicat de médecins.

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a jugé le montant totalement «inacceptable». En point de presse mercredi matin, il a dit que le chef libéral Philippe Couillard devait expulser son candidat s'il refusait de rembourser la somme.

Dans sa circonscription de L'Assomption, où il s'est engagé, s'il est porté au pouvoir, à produire un bulletin mensuel de la situation économique du Québec, M. Legault a aussi semé le doute sur un possible conflit d'intérêts si M. Barrette devenait ministre de la Santé et se sentait éventuellement redevable envers son ancienne fédération.

M. Barrette s'est défendu en disant que la prime était parfaitement légitime, ce dont a convenu aussi son chef, M. Couillard. Ce dernier a fait valoir qu'il s'agissait d'une entente privée entre les deux parties et que la prime marquait «l'indépendance» de son candidat par rapport à la fédération.

Le malaise ressenti par M. Legault tient aussi au fait que la prime provenait en fait des cotisations syndicales déductibles d'impôts versées par les médecins à leur fédération, donc de l'argent des contribuables.

En 2007, M. Couillard, alors ministre de la Santé, avait consenti des hausses records de rémunération aux médecins spécialistes, représentés alors par le Dr Barrette. L'entente entre Québec et la Fédération des médecins spécialistes prévoyait que la rémunération globale des médecins spécialistes ferait un bond de 25 pour cent, entre 2006 et 2016, passant de 2 milliards \$ à 3,3 milliards \$ de fonds publics.

De passage à Trois-Rivières, MM. Couillard et Barrette ont pris des engagements visant à améliorer les services de sages-femmes, à ouvrir sept nouvelles maisons de naissance et à former 125 superinfirmières.

Plus tard, à Québec, le chef libéral a rappelé son engagement d'abolir les directions régionales du ministère de l'Éducation, d'y couper 500 postes du personnel administratif et de procéder à une révision «permanente» des programmes gouvernementaux.

Il a aussi reçu un appui inattendu: celui du Dr Arthur Porter, son ancien associé dans une firme de consultants qui finalement n'a pas fonctionné. Il a jugé que M. Couillard ferait un bon premier ministre et a dit compter encore ce dernier parmi ses amis. Il affirme de plus avoir été très proche de lui dans le passé et maintenir «une bonne relation» avec lui.

Accusé de fraude au Canada relativement à la construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qu'il dirigeait, le Dr Porter s'est exprimé depuis la prison du Panama où il séjourne, par l'entremise de son biographe, Jeff Todd, dans le cadre d'une entrevue questions-réponses en anglais diffusée sur le Web.

Le dernier sondage CTV/Ipsos Reid a apporté un peu de baume à M. Couillard. Le PLQ demeure en tête des intentions de vote, et pour la première fois, il est au coude-à coude avec le Parti québécois chez le francophones. Le sondage confirme une remontée de la Coalition avenir Québec et une poussée de Québec solidaire.

Le PLQ attire 37 pour cent des répondants, contre 28 pour cent pour le PQ, 19 pour cent la CAQ et 13 pour cent Québec solidaire. Chez les francophones, PLQ et PQ sont à 31 pour cent, la CAQ et QS suivent à 21 et 14 pour cent, respectivement.

L'enquête d'opinion a été menée auprès de 1012 personnes entre le 28 mars et le 1er avril. La marge d'erreur est de 3,5 points de pourcentage.

À Montréal, pendant ce temps, la chef péquiste Pauline Marois a dû corriger le tir, à la suite de propos tenus la veille par une de ses candidates sur les conséquences possibles de

l'application du projet de charte de la laïcité, qui prévoit interdire aux employés de l'État de porter des signes religieux.

Contrairement à sa candidate, elle a dit qu'elle n'anticipait pas de congédiements dans la fonction publique, dans l'éventualité où certains refuseraient de se départir de leurs signes religieux ostentatoires. Une période de transition permettra d'éviter de devoir congédier des gens, selon elle. Au pire, le gouvernement aiderait l'employé réfractaire à se «réorienter» vers le secteur privé, a précisé Mme Marois.

La veille, sa candidate dans L'Acadie, Évelyne Abitbol, tenait un autre langage, lors d'un débat, au cours duquel elle a dit que ceux qui ne se conformeraient pas à la charte seraient congédiés.

Tout cela paraît «assez loufoque», a jugé M. Couillard, estimant que le PQ s'enfonçait dans la confusion sur cette question.

Mercredi, la chef péquiste _ qui doit faire campagne malgré des problèmes de voix _ préférerait parler de mesures destinées à diminuer la congestion routière, d'accroissement de l'immigration francophone et aussi de promotion de la langue française.

Notamment, si elle est réélue, elle verrait à assujettir à la loi 101 les entreprises à charte fédérale installées au Québec. Elle a mis au défi son adversaire libéral de faire de même. «On ne fera pas ça», a répliqué aussitôt ce dernier.

En matière d'immigration, un gouvernement du Parti québécois voudrait faire en sorte que 25 pour cent des nouveaux arrivants s'installent loin de Montréal.

De son côté, à Sherbrooke, Québec solidaire a annoncé ses engagements en faveur des aînés, en mettant l'accent sur les soins à domicile et le soutien financier aux proches aidants.

Jour 29 La prime de 1 2 million versée au Dr Barrette crée un malaise

Écrit par L'actualité

Mercredi, 02 Avril 2014 18:08 -

Cet article [Jour 29: La prime de 1,2 million \\$ versée au Dr Barrette crée un malaise](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Jour 29 La prime de 1 2 million versée au Dr Barrette crée un malaise](#)